"Un Crime a été commis"

UN DEMENT QUI TUA SON AMI ECRIVIT CELA AU COMMISSAIRE

Paris, 5 mai. — Hier après-midi, M. Wurzelin, commissaire de police, à Clichy, recevait ce pneumatique :

« Monsieur le Commissaire,

« Allez rue Klock, numéro 22, rez-de-» chaussée, (sic) première porte à gauche. » Un crime a été commis. Sincères salu-» tations. A. TOURAINE ».

Immédiatement, comme l'on pense, la police se rendit à l'adresse indiquée. Elle trouva un appartement aux volets fermés, la porte hermétiquement close, qu'un serrurier dut venir forcer. Deux pièces, une petite salle à manger-cuisine, très proprement tenue, et une chambre dont l'unique fenêtre donnait sur la petite rue Klock... Dans cette chambre, un lit, et dans ce lit, un cadavre horriblement défiguré, déjà en état de décomposition.

C'était celui de Lucie Guillot, âgée de 28 ans, brodeuse. Le corps portait des traces de blessures, l'une dans la région du cœur, l'autre à la tête. La victime avait été, en effet, tuée de deux coups d'un revolver de gros calibre.

On procéda à une enquête et l'on acquit la certitude que l'assassin n'était autre que l'amant de Lucie Guillot, Louis-Auguste Touraine, celui-là même qui avait prévenu la police.

Ce Touraine a des antécédents fâcheux ; plusieurs condamnations, dont l'une à deux ans de prison.

Ajoutons qu'il est blessé de guerre et que la trépanation qu'il a subie à la suite de sa blessure n'a point adouci son caractère. Alcoolique et paresseux, il vivait uniquement de l'argent que gagnait Lucie Guillot, qui travaillait sans relâche et sur laquelle on donne les meilleurs renseignements.

Le meurtre a été commis vraisemblablement lundi matin, car des voisins ont encore aperçu la victime dimanche soir. Jusqu'à hier, Touraine a continué à demeurer auprès du cadavre de sa maîtresse. C'est seulement parce qu'il voyait que l'on commençait à s'inquiéter de son absence qu'il prit le parti de fuir. Mardi, Touraine se mit à la fenêtre et joua de la guitare comme si rien n'était...

IL IGNORE POURQUOI IL TUA

Paris, 5 mai. — Louis-Auguste Touraine, l'auteur du crime découvert hier, 22, rue Klock, à Clichy, s'est constitué prisonnier ce matin, à 9 heures, au commissariat de police.

Il a reconnu avoir tué sa maîtresse, Lucie Guillot, dans la matinée de lundi, mais déclare ne pas se souvenir des mobiles de son crime.

Touraine ne paraît pas jouir de ses facultés mentales.

L'Enfant des bois

IL FAIT LA NIQUE A LA POLICE

Il y a deux mois, un cafetier de Couze (Dordogne) était dévalisé de 500 francs.

Deux enfants de 13 et 15 ans, les frères Gesse, furent arrêtés, mais, faute de preuves, furent acquittés. Il y a un mois, le plus jeune s'introduisit chez Mme Sorbier, à Bennes en enfonçant la porte et démolissant lits, armoires, il réussit à se sauver lorsque Mme Sorbier entra, en emportant un revolver. On put l'arrêter. Convoqué devant le juge d'instruction, en arrivant devant la porte du cabinet, il put s'enfuir et revint dans son pays où il vit dans les bois.

Depuis le 15 avril, on le soupçonne de quatre vols. On le voit s'enfuir et on ne peut réussir à l'attraper. Les cheveux très longs et les pieds nus, c'est un véritable enfant des bois. Très agile, il se joue de toutes les difficultés. Poursuivi par des gendarmes, il sauta dans la Couze, petite rivière très froide, et à la nage parvint à disparaître ; plus tard, près d'être pris, il sauta dans un ravin de dix mètres de profondeur et se sauva encore. Le 1er mai, le maire de Bayac, autorisé par le procureur de la République à faire une battue, toute la population de Bayac, accompagnée des gendarmeries de six communes voisines, ne parvint pas à découvrir le gamin.

Le maire de Bayac offre une récompense à qui l'arrêtera.

L'imprudence mortelle d'un homme d'équipe valenciennois

L'ENQUETE DU PARQUET

Dans son édition régionale, le « Réveil du Nord » a relaté hier la fatale imprudence qui coûta la vie à un homme d'équipe de la Compagnie du Nord, Arthur Pourre, 27 ans, originaire de Calais.

M. Chazal, juge d'instruction à Valenciennes, a continué très tard dans la soirée de mercredi son enquête.

Après avoir enregistré les déclarations des témoins, il a recueilli les explications de Paul Goyement, 24 ans, auteur involontaire du drame.

Celui-ci sera poursuivi pour homicide par imprudence.

L'AUTOPSIE

Jeudi, à neuf heures du matin, l'autopsie de la victime fut faite sous le porche de l'Hôtel de Ville de Valenciennes, par M. le docteur Petit. Constatons qu'il est regrettable que la ville de Valenciennes ne possède pas de locaux spéciaux pour y effectuer ces genres d'opérations.

Notre ami Kohler était d'ailleurs intervenu au Conseil municipal pour poser une question à ce sujet. Mais, comme sœur Anne...

Le rapport de M. le docteur Petit sera déposé dans quelques jours.

Le praticien a constaté que la balle, après être passée sous le sein droit, avait traversé le poumon et deux artères.

La mort fut instantanée.

Pourre était orphelin. Ses frères et sœurs qui habitent Calais, ont été prévenus par la Compagnie du Nord du malheur qui venait de les frapper ; Payement est bien considéré par ses chefs. Son frère exerce à Calais la profession d'employé des Postes.

A dix heures et demie, le corps de Pourre était conduit provisoirement à l'Hôpital général.

Un ignoble individu

IL TENTA DE VIOLENTER UNE MERE DE FAMILLE A QUIEVRAIN

Dans l'après-midi, vers quatre heures, un sujet belge, domicilié à Blanc-Misseron, pénétrait dans un café de Quiévrain, tenu par Mme L...

Le quidam, s'étant fait servir à boire, passa dans la cour de l'établissement. Son but était d'inspecter la maison. Se voyant seul avec Mme L..., le Belge fit à cette dernière des propositions galantes.

Ses offres ayant été repoussées, ce malandrin prit la pauvre femme par les poignets et tenta de la terrasser. Il y parvint après une lutte de dix minutes et traîna sa victime sous la véranda, en lui serrant la gorge et en lui mettant une main sur la bouche, afin de l'empêcher de crier.

Cependant, les cris de Mme L... furent entendus par la fille d'un voisin, qui avertit son père. Lorsque ce dernier survint, la cabaretière râlait comme une mourante. L'intervention du voisin mit en fuite la brute humaine, un sieur D..., paraît-il, qui, soucieux d'être dérangé, laissa un couteau dans le ventre du survenant avant de se retirer.

Mme L..., qui venait de se relever de couches, nourrissait son bébé. Son lait s'est tari à la suite de l'agression dont elle a été victime. La pauvre femme sorte de crise, est tuméfiée à la figure, aux bras et aux jambes et depuis lundi, sa santé s'est considérablement altérée. Un docteur a dû intervenir pour lui prodiguer des soins.

Le Parquet, mis au courant de cette affaire par la gendarmerie de Quiévrain, est descendu en cette commune, mercredi, afin d'ouvrir une information.

On recherche activement D..., qui en serait à une troisième tentative du même genre que celle ici relatée.

Il est probable qu'on lui mettra bientôt la main au collet, ce qu'il n'aura certes pas volé.

La Chasse aux braconniers

IL EN COUTERA CHER DE CHASSER SANS PERMIS

La commission permanente de la chasse, siégeant au ministère de l'Agriculture, avait proposé, au mois de décembre dernier, de modifier la loi de 3 mai 1844, en vue d'imposer au condamné pour chasse sans permis l'obligation de payer en sus de l'amende, une somme égale au prix du permis de chasse national.

A son tour, le ministre des finances vient de être saisi d'un projet de loi dans ce sens, par le rapporteur général de la commission des finances de la Chambre. Cette disposition spécifie que ceux qui auront chassé sans permis, seront condamnés à payer une somme égale au prix du permis de chasse général (soit actuellement 100 francs) qui sera recouvrée, même en cas d'application de la loi de sursis.

On estime qu'en dehors des ressources qu'elle procurera au Trésor, cette mesure aura pour résultat d'assurer une répression plus sévère du braconnage. Sans aucun doute, elle sera à ce point de vue approuvée par tous les chasseurs.

On recherche un enfant

On recherche jeune garçon de 10 ans 1/2, blond, taille 1 m. 35, physionomie intelligente, yeux bleus, culotte courte grise, veston bleu collégien ouvert, col blanc, répondant au nom de Gaston T., linge et vêtements marqués T. 159.

Prière informer téléphoniquement 28,75, Lille.

Une épidémie de rougeole dans une caserne de Douai

LES TROUPES SONT CONSIGNEES

Quelques cas de rougeole ont été constatés à la caserne Couroux, où est logé le 10e d'artillerie lourde. Rien de bien grave, mais l'autorité militaire a consigné les troupes.

L'Exposition de la Maternité et de l'Enfance, à Tourcoing

UNE FOULE IMPOSANTE A ASSISTE A LA SEANCE INAUGURALE

La journée d'hier a été un gros succès pour l'Exposition franco-américaine de la Fanfare. Le hall de la Bourse du Commerce de Tourcoing, où sont installés les stands qui occupent la salle des fêtes municipales du Rondeau, 48 f., auparavant, a été comble toute la journée.

L'ouverture officielle de l'Exposition a commencé à 15 heures.

M. F. Leduc, maire de Tourcoing et conseiller général, prend place sur l'estrade. A ses côtés on remarque : MM. F. Flipo, vice-président de la Chambre de Commerce, Scalabre, président du Tribunal de Commerce, Docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, Colonel Roland, délégué de la Croix-Rouge française, Holtzer, délégué de la Croix-Rouge américaine, Docteur Hervey, Prof. inspecteur primaire, Louis Wattine, Docteur Dedieu, président du Comité de l'Exposition, Monnier, directeur général, Vandamme et Loveugle, conseillers municipaux, de nombreux adjoints et conseillers. A l'arrivée des autorités, la symphonie de l'Exposition les salue d'une vibrante « Marseillaise », puis le maire de Tourcoing déclare l'exposition ouverte. Au cours de son allocution, il rend hommage au Comité américain, à la Croix-Rouge Française et rappelle les services rendus par la « Souvegarde des nourrissons », dont la création est due à son distingué prédécesseur, le Docteur Dron, qui en demeure la cheville ouvrière.

Puis, le Docteur Hervey félicite les Français de leur énergie pour la reconstitution des régions dévastées, espérant leur voir déployer les mêmes qualités pour le sauvetage de l'enfance. Le Docteur Dedieu traite l'Exposition au point de vue médical et rappelle les énormes services rendus par la Croix-Rouge des Etats-Unis, au cours de la tourmente mondiale, et depuis la fin de la guerre.

Le Colonel Roland parle au nom de la Croix-Rouge française, puis le sympathique directeur général, M. Monnier, reçoit, après la visite des principaux stands par les autorités, ses invités dans le salon de thé et les accueille fort aimablement. Le commandant Vivier remercie ses hôtes de la marque de sympathie précieuse concédée à la Croix-Rouge américaine et assure nos concitoyens de la sollicitude éclairée du noble pays qu'il représente si dignement.

Puis l'adresse suivante, adoptée d'enthousiasme par ses auditeurs, est envoyée à M. Millerand :

« A M. Millerand,

Président de la République Française.

« Le Comité de l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance organisée à Tourcoing, par les Croix-Rouge Américaine et Française, prie M. le Président de la République d'agréer ses respectueux hommages et l'assurance de son attachement à toutes les forces morales et physiques de nos adolescents, comme des hommes capables de défendre les libertés conquises par nos pères, la civilisation, le droit et la justice ».

Docteur LEDUC,
Maire, Président du Comité.

Choses de l'Enseignement

Syndicat des membres de l'Enseignement laïque du Nord

Démission des Conseillers départementaux

Après examen de la situation faite au personnel enseignant et à l'école laïque, la Fédération des Syndicats de l'Enseignement, conformément au vote du Congrès de Bordeaux, renouvelé par le Conseil fédéral du 25 décembre, et comme suite à la décision de la commission mixte du 26 septembre, a demandé à tous les délégués du personnel aux Conseils départementaux, de donner leur démission en signe de première protestation contre les faits indiqués ci-dessous.

Le Conseil syndical du Nord, réuni le 5 mai, a approuvé pleinement la demande fédérale.

En conséquence de cette décision, Carrin et Delourme ont aussitôt adressé à M. le Préfet, leur démission en ces termes :

Monsieur le Préfet,

« Nous, soussignés, délégués des Instituteurs au Conseil départemental, avons l'honneur de vous adresser notre démission, pour protester avec nos mandants :

1° Contre les poursuites judiciaires intentées aux Syndicats de l'Enseignement et le refus de leur appliquer l'amnistie ;

2° Contre les persécutions administratives dont sont victimes certains de nos camarades, pour délit d'opinion ou action syndicale ;

3° Contre les notes hostiles à la préparation des traitements.

Veuillez, etc... »

F. CARRIN, C. DELOURME.

LE JEUDI SPORTIF

Les Courses de Lille

LA QUATRIEME REUNION

Malgré le temps incertain, il y eut hier aux Courses de Lille une belle affluence, qui assista à de belles courses, surtout le Steple-Chase militaire qui fut bien disputé.

La musique de la 1re Division prêta son concours très apprécié.

PREMIERE COURSE. — **Prix du Publiock.** Steple-chase. Distance, 3.500 mètres. Prix, 3000 francs. Inscrits, 7 ; partants, 3.

1er « Saint-Chamond » (Berteaux) à M. Jean Cerf ; 2e, « Koredifi » (Caroff), à M. Jean Cerf, à une demi longueur.

Comme les deux chevaux sont de la même écurie, il n'y a pas de pari mutuel.

DEUXIEME COURSE. — **Prix des Chalets.** — Steple-chase militaire. Distance, 3.500 mètres. Prix, 1000 francs. Inscrits, 7 ; partants, 3.

Course très intéressante, les trois chevaux faisant la presque totalité de la course ensemble, ce n'est que 500 mètres avant l'arrivée que « Le Pomereux » se détache et semble gagner mais « Karnac » qui revient bien, le prend deux longueurs et gagne.

1er « Karnac » (Lieutenant de Bethoulid), à M. le capitaine Danger, 7e dragons ; 2e « Le Pomereux (lieutenant Mersanger), à M. le capitaine Leroi, 5e chasseurs, à deux longueurs ; 3e « Mégère » (propriétaire), à M. le lieutenant Cambiat, 5e chasseurs, à dix longueurs.

Pari mutuel. — « Karnac » gagne, 22.50 ; tribune, 12 fr. ; pelouse, 11 fr. — Non placés : « Le Pomereux », « Mégère ».

TROISIEME COURSE. — **Prix des Dames.** — Course de haies. Distance, 3.200 mètres. Prix, 4.000 francs. Inscrits, 11 ; partants, 2.

« Cinder » mena toute la course et gagna d'autant mieux qu'« Albinos » se blessant sur un obstacle et faisant très faux bond.

1er « Cinder » (Foy), à Mme Lemaire de Villers ; 2e « Albinos » (Berteaux), à M. Edouard Mayer, loin.

Pari mutuel. — « Cinder », pesage, 17 fr. ; tribune, 8 fr. ; pelouse, 8.50. — Non placé : « Albinos ».

QUATRIEME COURSE. — **Prix des Fleurs.** — Trot monté. Distance, 2.200 mètres. Prix, 3.000 francs. Inscrits, 10 ; partants, 5.

« Gentleman » prend dès le début une dizaine de mètres d'avance qu'il conservera durant toute la course ; derrière, « Karabin » et « Stuart » se disputent la seconde place, finalement « Stuart » l'emporte.

1er « Gentleman » (Landry), à M. de Wazières ; 2e « Stuart » (A. Méquignon), à M. Pillet ; 3e « Karabin » (de Wazières) à M. de Wazières ; 4e « Saint-Germain » (Libert fils), à M. Carcoud ; 5e « Saudiant » (Delberghe), à M. Debruyn.

Pari mutuel. — « Gentleman », pesage, gag. 16.50, pl. 21.50 ; tribunes, gag. 10 fr., pl. 11 fr. ; pelouse, gag. 9 fr., pl. 15.50 ; « Stuart », pesage, 13.50 ; tribune, 7 fr. ; pelouse, 8.50. — Non placés : « Karabin », « Saint-Germain », « Saudiant ».

CINQUIEME COURSE. — **Prix du Bois.** — Steple-chase. Distance, 3.500 mètres. Prix, 4.000 francs. Inscrits, 12 ; partants, 3.

Après un bon départ, les trois chevaux se présentent au premier obstacle ; mais « Virginex » refuse et se trouve de suite hors de course. « Spirt II » et « Rutland » luttent côte à côte sur tout le parcours, finalement « Rutland » l'emporte par 4 longueurs.

1er « Rutland » (Toulan), à M. J. Le Gentil ; 2e, « Spirt II » (Foy), à M. E. Curveille, à quatre longueurs ; 3e « Virginex » (Berteaux), à M. J. Cerf, loin.

Pari mutuel. — « Rutland », pesage, 27 fr. ; tribune, 11.50 ; pelouse, 11 fr. — Non placés : « Spirt II », « Virginex ».

SIXIEME COURSE. — **Prix de Lambersart.** — International en trot attelé. Distance, 2.500 mètres. Prix, 10.000 francs. Inscrits, 16 ; partants, 12.

Le départ est très dur à prendre ; après plusieurs essais infructueux, il est enfin donné. Le premier tour se passe sans incident ; dans le second, « New-York » se détache du lot, mène fort le reste de la course et gagne, cependant que « Quinze Mille » revient très fort et finit deuxième.

1er « New-York » (Picard), à M. Chéron ; 2e, « Quinze Mille » (A. de Wazières), à M. de C. de Wazières ; 3e « Ormonde » (propriétaire), à M. Matton.

Pari mutuel. — « New-York », pesage, gag. 41 fr., pl. 20 fr. ; tribune, gag. 21 fr., pl. 9.50 ; pelouse, gag. 18.50, pl. 9.50 ; « Quinze Mille », pesage, 35 fr. ; tribune, 13.50 ; pelouse, 19 fr. ; « Ormonde », pesage, 67.50 ; tribune, 32 fr. ; pelouse, 27 fr.

Non placés : « Orateur », à M. Montagnac ; « Oletta », à M. Godat ; « Qui l'Aura », à M. Demarcq ; « Mailly », à M. Hinissans ; « Mlle Marie », à M. Beanet ; « Nopces », à M. Tillery de Cabanes ; « Gropée », à M. C. de Wazières ; « The Sublesse », à M. Bulot.

Le montant total du pari mutuel a été de 213.305 francs.

Tennis

POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER-CLUB 1re Série. — LILLE A BATTU PARIS

Hier sur les courts de l'avenue Pasteur, a eu lieu un match éliminatoire entre le stade Français de Paris et le New-Lawn-Tennis Club de Lille. La victoire revint aux Lillois, par 5 victoires à 4, 12 sets à 10, et 103 jeux à 102.

Voici les résultats individuels :

Simples : 1. Thellier de Poncheville bat R. Barbas par 6/2, 6/2. Canivet bat Drehaux par 7/5, 6/1. Chabes bat Champin par 6/1, 6/4. P. Le Blanc bat J.-M. Barbas par 7/5, 1/6, 6/4. Courieu bat H. F. Kinsderley par 6/2, 6/3. Charmolet bat A. Fontaine par 6/1, 3/6, 7/5.

Double : Thellier de Poncheville-Fremaux battent R. Barbas-Canivet, 6/4, 8/6. P. Le Blanc-J. Sabès battent J. M. Barbas-Champin par 6/3, 3/6, 6/2. Charmolet-Couteau battent Kinsderley-R. Selby, 4/6, 6/4, 6/3.

Athlétisme

LA JOURNEE BESSONNEAU

Eliminatoires interrégionales

Sur la piste du Parc Jean Dubruille à Roubaix, hier, ont eu lieu les éliminatoires de cette intéressante épreuve. Il a lieu de féliciter les organisateurs, ce fut parfait. Il est regrettable que leurs efforts n'aient pas été récompensés ; c'est à peine devant un millier de personnes qu'eut lieu les épreuves suivantes :

60 mètres : 1er Troulli, U. S. T. 2. Langanay, 3. Berlin, 4. Vantorbout, temps 7 secondes.

100 mètres : 1. Vandenbulke, R. C. R. 2. De Souza, H. A. C., 3. Thomas, H. A. C., 4. Moitfait, H. C. R. gagné de deux mètres, temps 11 secondes.

Saut en hauteur avec élan : 1. Lemaire, O. L. 1 m. 68, 2. Deronne, H. A. C. 1 m. 66.

4.500 mètres plat : 1. Vigneron, Elbeuf, 2. Duprès (Ailly-sur-Somme), 3. Alexandre (Beauvoisin), 4. Lejeune (R. C. R.) temps 4.22,, 4/5.

800 mètres, débutant : 1. Pesle, H. A. C. 2. Tarard, H. A. C., 3. Yoan, O. L. temps 37,, 4/5.

Saut en longueur avec élan : 1. Berlin, H. A. C. 5 m. 89, 2. Leplace, H. A. C. 5 m. 88, 3. Caudrelier, C. S. C. 5 m. 75.

200 mètres, plat : 1. Becker, R. C. C., 2. Moitfait, R. C. R., 3. Cattelain, S. C. T. temps 52,, 4/5.

Lancement du poids : 1. Deronne, H. A. C. 10 mètres, 2. Leplugle, V. St-Omer, 9 m. 14. 3. Soudin (Elbeuf) 9 mètres 00.

Saut à la perche : Decauville, B. F. C. 3 mètres. 2. Scotland, H. A. C. 2 m. 90, 3. Soudez (Elbeuf) 2 m. 80.

110 mètres, haies : 1. Viel, S. M. (Caen), 2. Quatrayaux, H. A. C. 3. Dubois, C. A. S. L. temps 18,, 2/5.

1000 mètres, débutants : 1. Lesur R. C. R. 2. Dupont, F. C. Rouen, 3. Fessier, H. A. C. temps 2 m. 50".

800 mètres, relais : 1re équipe : Normande 2me Nord (R. C. R.), 3me Nord (Hors Concours) temps 1.37" 1/5.

Après ces épreuves, les jeunes filles du Pensionnat des Pupilles de Vilvorde exécutèrent diverses danses suédoises, accompagnées par l'excellente harmonie « Concordia » de Roubaix qui furent bien goûtées du public.

Les finales besogneuses auront lieu le dimanche de la Pentecôte à Rouen.

Cyclisme

LILLE-LA BASSEE ET RETOUR VICTOIRE DE GOEREMINCK

Cette course disputée par un beau temps a remporté un joli succès. Elle était organisée par le Cyclo-Club de Wazemmes. En voici les résultats :

1. Goereminck, 2. Verschure, 3. Matton, 4. Cardot, Emile 5. Chockaert, 6. Perrain, 7. Hornuin.

PARIS-SAINT-ETIENNE

BARTHELEMY A GAGNE LA 2me ETAPE

Saint-Etienne, 5 mai. — La 2me étape de la course cycliste Paris-St-Etienne s'est disputée aujourd'hui sur le parcours Nevers-St-Etienne. Voici les premières arrivées : 1. Barthélemy, en 9 h. 49' 28" ; 2. Pad, à 2 longueurs ; 3. Henri Pélissier, à h. 31' 12" ; 4. Francis Pélissier. Ce dernier est arrivé très fatigué.

Foot-Ball

A AVESNES

Une belle manifestation sportive a eu lieu le 5 mai devant un public très nombreux.

L'Olympique Lillois dans l'équipe duquel figuraient MM. Lamperti, les frères Vignoli, De Czen et Buzza a consenti à faire amicalement un match de propagande avec l'Union Sportive Avesnoise (équipe sélectionnée).

Le match qui eut lieu à 14 heures 30 : l'équipe d'Avesnes se composait du MM Baudry, Gaugnier, Devoine, Michel Vinois, Cuvasse, Ménard, Guémens, Montagne, Duflos et Gas, ce match donna 6 buts à l'O. L. contre 1 à l'U. S. A.

Le match entre le C. S. Hirsonnais et la 2e équipe de l'U. S. A. a donné 0 pour Hirson et 2 pour Avesnes.

L'O. L. a été reçu à la gare par M. le Sous-Préfet Leroy, qui compte parmi ses fondateurs, la commission des fêtes et la musique municipale. Les vins d'honneur ont été offerts à la mairie, le Sous-Préfet et M. Goudart.

Sur le terrain une superbe gerbe de fleurs a été offerte aux Lillois par les Avesnois et mise entre au Sous-Préfet. A la tribune se trouvaient MM. Leroy, sous-préfet, Pécard maire, Emile Poulet, président de l'U. S. A., Paul Cousin, vice-président, Triquenaux, docteur, etc. etc.

L'organisation fut des plus parfaites.

LA FRANCE A BATTU L'ANGLETERRE

Paris, 5 mai. — Foot-ball Association, la France bat Angleterre par 2 buts à 1.

Dernière Heure

L'Allemagne n'a pas de nouveau gouvernement

LES NEGOCIATIONS CONTINUENT

Berlin, 5 mai. — Le Président d'Empire a reçu cet après-midi le Président du Reichstag. Au cours de la journée, M. Ebert a discuté avec les représentants de la fraction socialiste majoritaire et des différentes fractions de la coalition actuelle, la question de la formation du Cabinet. Il ne saurait être question de l'élargissement de la coalition actuelle. Le Président d'Empire continuera ses négociations demain.

Les Alliés ont invité l'Allemagne à se joindre à leurs délibérations

Washington, 5 mai. — L'ambassadeur britannique a présenté aujourd'hui au département d'Etat l'invitation remise des Gouvernements alliés adressée aux Etats-Unis de se faire représenter au Conseil Suprême à la Commission des Réparations et au Conseil des Ambassadeurs.

La situation reste grave en Haute-Silésie

LE MOUVEMENT S'ETEND

Berlin, 5 mai. — On mande d'Oppeln à l'agence Wolff : La situation en Haute-Silésie reste grave. Le mouvement s'étend vers le Nord. Rosenberg a été occupé par les insurgés. Près de Kattowitz, un camion automobile qui allait chercher des vivres à Oppeln a été attaqué par des insurgés. Un sous-officier a été tué.

Le Congrès National de la Fédération des Coopératives

IL S'EST OUVERT HIER A LYON

Lyon, 5 mai. — Aujourd'hui s'est ouvert le Congrès national de la Fédération des Coopératives de consommation. Un débat s'est ouvert sur l'orientation générale de la coopération française. Divers orateurs ont parlé pour ou contre le maintien de la ristourne des bénéfices aux sociétaires et d'autres ont incriminé le bureau de la Fédération pour avoir participé à l'alliance coopérative internationale, à l'exclusion des organismes que le Gouvernement des Soviets a substitué aux coopératives russes. M. Poisson a défendu l'action du Bureau fédéral et mis en garde les coopérateurs contre toute intrusion de partis politiques. Le Congrès a adopté à une très forte majorité le rapport du Bureau.

LILLE

LEQUEL ?

En rangeant des bouts de papiers, gardés de la guerre, j'ai retrouvé, sur un carnet, des noms de camarades, un moment près de moi, pendant des heures épouvantées, repartis ensuite vers quelque autre régiment.

Le souvenir s'estompe... Il faut le nom au crayon, sur ce papier jauni pour ramener un peu de précision dans ce souvenir. Il y eut dans de camarades !...

Et cependant, tout à coup, une image a ressuscité dans ma mémoire, celle d'un grand garçon, maigre et blond, au teint de bile, à la voix chantante, comme celle des hommes des Flandres.

C'était un « gas du Nord » — ainsi qu'on les appelait — de ceux-là dont la famille était sous le joug allemand et qu'on distribuait dans les régiments en recommandant que l'on fût un peu ménagent à leur égard, compréhensible.

Celui-là traînait ce calard, sans trop d'amertume apparente. Quand il était libre, il fumait éternellement une pipe sans parler. Tout au plus avait-il expliqué qu'il avait laissé à Lille sa femme avec trois enfants. Depuis dix-sept mois il faisait par la Croix-Rouge des démarches qui n'avaient encore abouti à rien... Il semblait résigné.

Or, un soir, le vaguemestre remit à son nom par la Suisse, une carte officielle, avec le visa de la commandanture. Cette carte expliquait laconiquement :

« Votre femme va bien, ainsi que les deux enfants qui restent. Les deux enfants !...

Il y en avait trois pourtant !... Un des trois était donc mort.

Lequel ?

Trait-ce la grande Julia, si douce, si active ?

Etait-ce la mignonne Joséphine qui travaillait si bien à l'école ?

Était-ce le bon gros petit Fernand, si drôle ?

Le malheureux roula depuis ce temps, pendant des mois, près de nous, cette insoluble question dans sa tête en feu :

Lequel ? Il existe plus de mère trois chéris ?

Et il s'interrogeait, tour à tour :

Il quitta le régiment sans avoir pu résoudre l'horrible problème.

J'ai sous les yeux son nom, son adresse, à Lille...

Je n'ose pas écrire...

Toute cette angoisse de la guerre ressuscite devant mes yeux.

Je revois ce pauvre père penché sur sa carte de la kommandantur, qu'il relisait sans fin...

Et moi-même — maintenant qu'il sait — je n'ose, à mon tour, poser la question, qui ravivera la torture passée !

Lequel ?

Était-ce la grande Julia, si douce, si active ?

Était-ce la mignonne Joséphine, qui travaillait si bien à l'école ?...

Était-ce le bon gros petit Ferdinand, si drôle.

Henry DE FORGE.

Les Fêtes Universitaires

FILLES SE CONTINUENT AIMABLEMENT

Gaîtiment, sans façon, les Etudiants Lillois, à la grande joie de tous ceux qui comprennent que la vie se doit parer parfois de rires et de chansons, ont continué hier à célébrer leur institution, en toute « sage folie », — car ces deux mots se peuvent concilier — collective.

Or donc, sachez que la troisième journée des fêtes estudiantines, s'est déroulée sans heurts ni accroc, et toute joyeuseté bien française. A 11 heures du matin, un amusant cortège où se remarquaient les bannières et drapeaux des Etudiants de l'Etat, des Etudiants de Pharmacie, de l'Ecole des Mines, du P. C. N., etc., se rendit, partant du siège de l'Union des Etudiants, à la Mairie de la Treille, par les rues Solférino, des Postes, de Juliers, Gambetta, boulevard de la Liberté, rues Nationale, Faidherbe, boulevard Carnot, rues Saint-Jacques — un « chic » au recteur, en passant, — et de la Monnaie. En tête du cortège, la musique divisionnaire de la 1re division jouait les plus entraînants de ses pas redoublés.

LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A la Mairie, Moithy, adjoint au Maire, ayant à ses côtés Bardou, Lallau, Peeters, et divers conseillers municipaux, reçoit les Etudiants français et belges. M. Laboureur, président de l'Union, présente ses collègues les délégués étrangers, puis remercie la Municipalité de ce qu'elle a fait pour faciliter l'organisation des fêtes estudiantines. Après quoi, Moithy souhaite la bienvenue à tous, principalement aux Etudiants belges.

C'est M. Lefebvre, de l'Université de Mons qui, au nom des Belges, remercie de cette réception chaleureuse. « La Belgique, dit-il, sait tout ce qu'elle doit à la France. Nous sommes fiers et heureux, en ce qui nous concerne, d'être pénétrer de culture française. Mais, encore une fois, merci de votre accueil ».

Suivent quelques mots de M. Simon Eschenbrenner, président de l'Association Amicale des Etudiants de Pharmacie de France. M. Eschenbrenner remercie également la Municipalité, et l'on prend les vins d'honneur, après quoi, un « chic » à Moithy s'impose. A midi et demi, la cordiale cérémonie prenait fin.

LA PARTIE DE FOOTBALL

A trois heures, sur le terrain de l'O. L., à l'occasion des Fêtes Universitaires, eut lieu un match de football entre les Etudiants de Paris et ceux de Lille. La victoire revient au « Paris-Université Club », qui battit « L'Union de Lille » par 4 buts à zéro.

LE BANQUET DES ETUDIANTS

Le banquet universitaire, donné à l'Hôtel Delannoy, se passa au milieu de la plus franche gaîté, qui ne cessa de régner pendant tout le repas. Il était présidé par M. Laboureur, président de l'Union de Lille, ayant à ses côtés M. G. Lyon, recteur de l'Université, et Rajeat, avocat, ancien président de l'U. Parmi les personnalités présentes, citons, MM. Lambert, ancien président de l'Union également ; Majre, vice-président de l'Union ; Pailiot, Lefebvre, et Roindenne, délégués de Mons ; Eschenbenner, délégué de Paris ; Grimpret, Delepouille, des « Amis de Lille », etc. Au dessert, des toasts furent prononcés. M. Laboureur remercia tous ceux qui collaborèrent à ces fêtes, les « Amis de Lille », qui apportèrent leur aide aux Etudiants, et les délégués étrangers. MM. Pailiot, Lefebvre, Eischenbenner prirent à leur tour la parole et M. G. Lyon conclut : « Vous vous êtes amusés avec sagesse. La belle ordonnance de ces fête a été remarquable. Je vous félicite ». Et M. le Recteur termina en célébrant une fois encore l'Union avec la Belgique.

Ainsi se clôtura cette troisième journée des Fêtes Universitaires.

A l'approche des fêtes qui vont avoir lieu à Lille, la **BRASSERIE MASSE-MEURISSE** prie ses clients de passer, dès à présent, leurs commandes, afin que tous puissent être servis en temps utile. 9377

Une fête de l'amitié

En réponse aux nombreuses marques de sympathie dont ils furent l'objet à l'occasion de leur nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, MM. Plouvier frères, négociants à Lille, offraient hier, à l'Hôtel de l'Europe, un déjeuner à leurs nombreux amis.

Plus de cent convives avaient répondu à l'invitation des nouveaux légionnaires.

A la table d'honneur, on remarquait M. Vanclauwenberghe, président du Conseil général, qui présidait, ayant à ses côtés MM. Jacques Régnier, secrétaire général de la Préfecture, Chas, ancien maire d'Armentières, Plouvier Fernand, Bardou et Moithy, adjoints au Maire de Lille, Lyon, recteur de l'Académie, Contancin, conseiller de Préfecture, Plouvier Edouard, Capra, inspecteur départemental de l'Enseignement primaire.

Parmi les autres convives se trouvaient : M. Delepouille, président des Amis de Lille ; Théodore, conservateur du Musée ; Borvin, commandant des sapeurs-pompiers ; Dupont-Petit, président du Comité Régional du Commerce et de l'Industrie du Pas-de-Calais ; Jérôme Boulanger, vice-président, et Fernand Verdeville, secrétaire général du même Comité, etc...

Au dessert, M. Vanclauwenberghe ouvre la série des discours. Il félicite MM. Plouvier, pour leur attitude républicaine aussi impeccable et leur cordialité, et constate que toujours ils les vit du côté du progrès, de la justice et de la liberté.

M. le Président du Conseil général rememore l'œuvre accomplie par les frères Plouvier pendant l'occupation allemande. « Leurs noms, dit-il, resteront indissolublement liés à ceux des héros lillois, Lacroix et compagnie. La distinction qui leur fut attribuée est bien méritée, elle sera portée dignement, et nous souhaitons qu'elle soit portée bien longtemps ».

M. Lyon succède à M. Vanclauwenberghe. Il montra toute la sympathie qui entoure les frères Plouvier. A son tour, il rappelle le rôle qu'ils jouèrent pendant l'occupation. Les réunions secrètes tenues en commun au cours desquelles on ne désespérait jamais du sort de la France.

« MM. Plouvier frères, dit-il, étaient des deux inséparables du devoir ».

Au nom du Comité Mascurand, M. Chas apporta toute sa reconnaissance aux deux légionnaires.

Puis leur à tour prirent la parole : MM. Delepouille, président des Amis de Lille ; Lemay, président de la Commission des Hospices ; Baron, trésorier général du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie ; Duthil, rédacteur en chef de « La Dépêche » ; Dupont-Petit, au nom du Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie du Pas-de-Calais ; Martin-Mamy, rédacteur en chef du « Progrès du Nord », Leprêtre, directeur commercial de la Maison Plouvier frères, et Moithy, adjoint au Maire de Lille.

Un vieil flamand fut ensuite chanté en l'honneur de MM. Plouvier.

Cette fête intime se termina par les chansons de « Vivent les Saint-Sauveur », du « Petit Quinquin », de « la Marseillaise », et du « Chant du Départ », entonnées par M. Clément Durand, et reprises en chœur par toute l'assistance.

La Fête des A. G. Belges

L'amitié franco-belge s'est manifestée une fois de plus, hier, à l'occasion de la réception de la musique du 3e chasseurs à pied belge.

Le major Monnet, commandant le 3e chasseurs, en garison à Tournai, avait tenu, pour la circonstance, à accompagner la délégation de son régiment.

A 13 h. 10, le train de Tournai arrive en gare. Nos amis Belges sont reçus par Moithy, adjoint au maire de Lille ; Goudard, secrétaire des Anciens Combattants ; Schoutteten, président des A. C. Belges à Lille ; Durez, président des Anciens Grades Belges à Lille, et diverses autres personnalités.

Le premier, M. Schoutteten salue le représentant belge dans la salle d'attente d'honneur où l'on a conduit la délégation à la descente du train. Il dit la joie de la population belge résidant à Lille, de pouvoir acclamer bientôt et M. Millerand et Sa Majesté Albert Ier.

A son tour, Moithy souhaite la bienvenue au nom de la municipalité. « Vous n'êtes pas ici des étrangers, dit-il ; mais des amis. En venant à Lille, vous ne quittez pas votre pays, vous êtes chez vous ».

M. Maurice Ollivier, au nom des Combattants Français et M. Beuhrez, au nom des « Amis de Lille », saluent à leur tour le major Monnet, qui, en